



Des réalisations pour les Saint-Loupiens

Présentation de quelques opérations qui vont faire parler d'elles !

La nouvelle année est pleine de projets qui comptent ! Tout d'abord, la **Maison pour tous** s'annonce d'ores et déjà comme un magnifique équipement au profit des associations (coût : 2 000 000 €). La ville qui n'a de cesse de mettre l'accent sur la dimension de la politique éducative poursuit et achève la remise à niveau de ses établissements scolaires. En 2017, l'**agrandissement de la crèche** de l'avenue des Diablots a été entériné et les écoles sont l'objet d'embellissement. Cette année, après le chantier d'envergure de la toiture l'an passé, le **ravalement de la façade de l'école Foch** est programmé. Ravalement extérieur également prévu pour la **mairie**. Ce magnifique bâtiment du XVIII^e siècle mérite les meilleures attentions. Le rez-de-chaussée de la mairie fera aussi l'objet de travaux devenus indispensables. Au registre des rénovations, il faut souligner les **travaux au cimetière** bientôt programmés pour reconstruire le mur en meulière qui avait laissé place

à des palissades métalliques après son effondrement.

2017 sera consacrée à des phases d'études déterminantes pour les quartiers de la commune. **Pour la requalification du centre-ville**, du carrefour du jubilé jusqu'à la place de la Forge avant des travaux envisagés pour 2018. **Pour la restructuration des Diablots** avec un projet d'éco quartier et des aménagements impliquant de nouveaux logements, de nouveaux services et des commerces désenclavés.

Enfin, Saint-Leu continue ses efforts en matière de **voirie**. Avec en plus l'**enfouissement des réseaux aériens**, de plus en plus intégré aux chantiers, qui donne lieu à des paysages qui retrouvent de belles perspectives. Depuis 2008, l'état des chaussées reste une priorité pour la municipalité. Dans cet esprit, la ville a décidé que le **partenariat public privé (PPP)** qui lui avait permis de rénover une grande partie de la voirie en centre-ville, de 2012 à 1013, serait étendu à la rue du Rû et à la rue Gâteau en 2017.



312 nouveaux Logements (2014 - 2018)

Projets, construction, livraison : 2017 verra un nombre importants de nouveaux logements sur la commune.

Opérations de logements privés

> **33 rue du Rû** : 24 logements en chantier depuis août 2015 par le promoteur Davril.

> **10 rue Émile Aimond** : l'opération « Villa Bonaparte » est en chantier depuis 6 mois. Elle comprendra 50 logements réalisés par le promoteur Verrecchia.

Opérations mixtes de logements privés et sociaux

> **9-15 rue Gambetta, 1 rue Guynemer** : l'opération « Côté sud » par le promoteur Davril démarrera bientôt son chantier. Elle comprendra 57 logements dont 14 sociaux.

> **21-29 rue Gambetta, 4-6 rue Guynemer, 5-7 sente du Bas Troupillard** : le permis de construire de l'opération « Villa Castiglione » a été accordé récemment. Le promoteur Verrecchia réalisera 110 logements dont 22 logements sociaux.

Opérations de logements sociaux

> **37 sente du Pré** : cette opération réalisée par l'Opac de l'Oise est en chantier depuis 1 an. En juin 2017, elle sera achevée et offrira 52 logements sociaux dont 10 en accession sociale.

> **65-69 rue de Verdun** : le promoteur Séquoia Promotion va réaliser une opération dont le permis de construire a été accordé début octobre 2016. Cette construction comprendra 19 logements sociaux ainsi qu'un pôle médical.



PLU

L'enquête publique de la révision du Plan local d'urbanisme s'est achevée le 3 décembre dernier. Le commissaire-enquêteur dispose d'un mois pour remettre son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées. Dans quelques jours, une fois remis au maire, le dossier sera consultable au service urbanisme (aux heures d'ouverture habituelles).



Enfouissement des réseaux aériens

Rue de la Marée, l'enfouissement des réseaux se poursuit, ainsi que la réfection de la voirie. La première phase avait lieu entre la rue de l'Ermitage et la rue du professeur Curie. La deuxième période, entre la rue du professeur Curie et la rue de Chauvry, est programmée début janvier. **Coût : 260 000 €**

Dès le 10 janvier, la **rue de Paris** (entre le rond-point du jubilé et la limite de la commune de Saint-Prix), fera l'objet de travaux d'envergure avec un chantier de 6 mois où le SEDIF interviendra pour le changement de la conduite d'eau, le département pour la réfection de la voirie et la ville pour les trottoirs, bordures et caniveaux. **Coût : 640 000 €**

Voirie

Chemin d'Apollon, de la rue du Prince de Condé jusqu'à la rue du Professeur Macaigne, la réfection de la voirie avec la création d'un trottoir PMR s'est achevée fin décembre. **Coût : 210 000 €**



Rue Jacques Prévert, entre la rue Joseph Leblond et la rue des Fontenelles, les travaux de réfection de voirie et trottoirs, financés par Val Parisis se sont terminés le 12 décembre. La dernière portion de la rue Jacques-Prévert jusqu'au boulevard André-Brémont est prévue courant 2017.



Chemin des Bretoux, le début de la 3^e phase des travaux de réfection de voirie et trottoirs est annoncé pour le 23 janvier : elle concerne le périmètre qui va de l'avenue du Beau site jusqu'à la limite de Saint-Prix.

Parking

Durant les prochaines vacances de février, le parking du Gros Merisier sera réaménagé : de gros travaux en perspective avec le traitement préalable des racines d'arbres qui ont soulevé la chaussée. Dans la même période, le passage piéton situé devant le collège Wanda-Landowska fera l'objet d'une rénovation pour optimiser la sécurité des collégiens qui traversent une chaussée particulièrement fréquentée.

Rue du Château

Les travaux de la Maison pour tous se poursuivent et le gros œuvre a commencé. Afin de permettre l'utilisation de matériel de levage, la circulation serait interdite rue du Château de 9 h à 17 h, dans la partie comprise entre la rue de la Marée et rue de Saint-Prix, sur deux courtes périodes : le mardi 3 janvier et le vendredi 10 février, la circulation sera interdite rue du Château (sauf services de secours).

Pour tout renseignement complémentaire : 01 30 40 22 62.



C'EST À NOTER !

Gare



La gare qui a retrouvé ses lignes de jeune fille s'est également dotée de nouveaux services particulièrement plébiscités en 2014. Avec la « pickup station » mise en place avec la Poste vous pouvez retirer votre colis commandé en toute simplicité. L'espace « Véligo » sécurisé et déployé par le STIF et SNCF en Île-de-France vous permet de vous abonner de chez vous. Il suffit juste d'enregistrer votre numéro de carte Navigo pour y accéder et de régler votre abonnement annuel de 20 euros par carte bancaire.

Bornes électriques

15 bornes électriques vont être installées dans la ville courant 2017 : à la gare, à la mairie, au carrefour du Jubilé, à la médiathèque Georges-Pompidou et à la piscine.

Bornes enterrées

Rue Jacques Prévert (n°59 au n°67 et n°68 soit 300 logements), 17 bornes enterrées sont en service et sont collectées depuis le 5 décembre.

Stade municipal

Le vieux terrain synthétique du stade municipal qui a vu éclore plusieurs génération de jeunes footballeurs est en cours de rénovation. Les travaux dureront jusqu'à la fin janvier.



Reconstruction de l'éclairage public rue de Paris : l'embellissement de Saint-Leu se poursuit

Depuis le 13 février et jusqu'au 12 juin, la rue de Paris fait l'objet de travaux d'envergure, entre le rond-point du Jubilé et la limite de la commune de Saint-Prix. Pendant plus de quatre mois, la reconstruction de l'éclairage public va engager un certain nombre d'opérations de chantier.

Les travaux de la rue de Paris sont motivés par de nouvelles normes, par l'installation de luminaires à Led et par l'enfouissement des réseaux aériens. Cela nécessite, le temps du chantier, d'occuper au mieux cet espace public, axe majeur emprunté chaque jour par des milliers de personnes. Pour ces raisons, des aménagements circonstanciels ont été mis en place avec le souci de limiter la gêne occasionnée.

La ville s'est engagée à résoudre fondamentalement le problème de ses infrastructures. Ce fut le cas, il y a quatre ans avec les problèmes d'ampleur de voirie, d'assainissement réglés en grande partie par le recours au PPP (Partenariat Public Privé), permettant de répondre rapidement et efficacement à la situation. Dans le même esprit, dès que possible, les équipements d'éclairage public devenus vétustes sont et seront

remplacés. Ces travaux auront plusieurs avantages majeurs : ils permettront de rénover la canalisation d'eau potable, de doter la ville de nouveaux équipements d'éclairage public plus économiques, et grâce à l'enfouissement des réseaux aériens, les paysages seront totalement libérés des câbles et des fils.

Des trottoirs sécurisés

De plus, le réaménagement de la chaussée et des trottoirs impliquera la création de places de stationnement intégrées au trottoir. Les places ne seront plus dessinées comme aujourd'hui sur le trottoir, ce qui permettra de sécuriser considérablement la circulation des piétons, des vélos et des automobiles. Il faut souligner également que ces opérations conditionnent la mise en valeur du patrimoine avec la création d'une ambiance lumineuse cohérente et propre à Saint-Leu-la-Forêt. Le tout

étant justifié par les économies d'énergie et le respect de l'environnement inhérents à ce type d'aménagements résolument durables.

Montant total des travaux
670 000 €

Financement par la ville de Saint-Leu-la-Forêt, et le Conseil départemental du Val-d'Oise

En 2017, les études de faisabilité pour un second volet de ces travaux, du rond-point du Jubilé jusqu'à la rue du Château, sont mises en œuvre pour une réalisation en 2018.

Rue de la Marée

La rue de la Marée a accueilli ces nouveaux candélabres à LED. Dans la foulée, sont programmés le basculement du réseau France Télécom puis d'ERDF à partir du 6 mars et ce, jusqu'au 21 mars. Enfin, les travaux se finaliseront par la pose des bordures (partie entre la rue de Chauvry et du Professeur Curie), le terrassement et la mise en œuvre des enrobés sur la chaussée.



Chemin des Bretoux

Les travaux de réaménagement du chemin des Bretoux (entre l'avenue du Beau site et la limite de Saint-Prix, après l'avenue du Bois) se dérouleront du 27 février au 21 avril. Dans un premier temps, seront effectuées des corrections sur les réseaux d'assainissement avant deux phases d'intervention financées par Val Parisis :

> du 27 février au 14 avril pour la création des trottoirs.

> du 17 avril au 21 avril pour les travaux de rabotage, de remplacement des ouvrages affleurants et de mise en œuvre d'enrobé sur la chaussée, ainsi que le marquage au sol.



Parking du Gros merisier

Le réaménagement du parking du Gros merisier et des trottoirs attenants suit son cours avec également, l'installation de nouveaux candélabres à LED, plus lumineux et plus économiques.

Coût total des travaux : 100 700 €



Collège Wanda Landowska

Après les travaux de février (pendant les vacances scolaires), le passage pour piétons face au collège Wanda Landowska fait désormais place à un plateau qui sécurise pleinement les abords du collège et la traversée des élèves. Plus épais, plus visible, il favorise à cet endroit de l'avenue des Diablots, le ralentissement des véhicules bien avant les bandes blanches et les cyclistes, dans le cadre du réaménagement, bénéficient d'un espace délimité et dédié.

Coût total des travaux : 104 500 €

Avec une subvention du Conseil départemental du Val-d'Oise d'un montant de 45 800, 67 €

Maison pour tous

Après la livraison des nouvelles charpentes, la Maison pour tous, fait l'objet de réaménagements intérieurs avec la réalisation des doublages et la création de nouvelles cloisons.

Montant total des travaux : 2 000 000 €

Livraison : rentrée septembre 2017

La gare

C'est officiel ! La gare rénovée sera inaugurée le mercredi 19 avril à 17 h 30, en présence de Stéphane Beudet, vice-président du Conseil régional délégué aux Transports et président de l'AMIF (Association des maires d'Île-de-France).

Stade municipal

Après avoir retiré l'ancien revêtement qui avait largement vécu, le vieux terrain synthétique a été remis en forme. Avant d'installer le nouveau synthétique livré début mars, l'espace d'entraînement a fait l'objet de nouvelles installations : main courante, grillage pare-ballon et création d'un mur de frappe de 12,50 m de chaque côté.



C'EST À NOTER !

Les déchets verts



Gazon, branchages, feuillages, herbes folles : avec les beaux jours et le retour à la vie des jardins les déchets verts se multiplient. N'oubliez pas que la ville met à votre disposition des sacs en papier.

La distribution des sacs se fera uniquement du Lundi 20 mars au samedi 22 avril inclus : les lundis, mercredis, vendredis après-midi de 14 h à 17 h au niveau du terrain de pétanque (à côté du gymnase Jean-Moulin) et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h au (local des Services techniques à côté de l'entrée du marché couvert) de la manière suivante :

> Centre-ville et Tannières :

Du 20 au 25 mars et du 3 au 8 avril

> Plaine et Coteaux :

Du 27 mars au 1^{er} avril et du 10 au 15 avril

> Nouveaux arrivants :

Du 17 au 22 avril

Vous pouvez également les transporter à la déchetterie de Bessancourt (route de Pierrelaye, CD 191) ouverte tous les jours de 10 h à 18h, et jusqu'à 20h du 3 avril au 30 septembre.

La collecte des végétaux « en porte à porte », aura lieu tous les lundis du lundi 3 avril au lundi 11 décembre 2017 inclus. Ces déchets doivent être déposés sur la voie publique à partir de 20 h la veille du jour du ramassage dans des poubelles rondes d'environ 70 L sans roulettes ni couvercle, en fagot inférieur à 1 m de long correctement ficelé ou dans des sacs en papier TRI ACTION.



De nouveaux aménagements pour les Diablots

Des espaces de jeux, des rénovations d'équipements, le quartier de la Plaine poursuit sa mue au fil de réalisations originales et nécessaires aux Saint-Loupiens.

L'aire de Jeux des Diablots connaîtra dans les semaines qui viennent de nouveaux aménagements de loisirs. 200 m² qui s'intégreront parfaitement à l'environnement déjà largement consacré aux activités et pratiques sportives avec la proximité du Dojo, la piscine, le gymnase Jean-Moulin, le terrain synthétique et la piste d'athlétisme. D'abord, un parcours santé pour les adultes sera mis en place sur 100 m² avec plusieurs postes de travail dédiés aux éléments suivants : gainage, fentes, lombaires, tirage, agilité, poussée et squat.

À côté, deux aires de jeux pour les enfants occuperont 100 m² : l'un pour les 0-6 ans et l'autre pour les 6-10 ans. 5 jeux parfaitement sécurisés, favorisant l'éveil et la motricité.

(coût de l'ensemble du projet estimé à 180 000 €).

Le gymnase Jean Moulin fera l'objet durant les vacances d'été de travaux d'entrevue avec la réfection de la toiture et la pose d'un bac acier double peau qui permettra de retirer les flocages de la grande salle. Grande salle,

dont le sol sera totalement remplacé par un revêtement de dernière génération, particulièrement pratique et résistant.

La Crèche d'une superficie de 204 m² sera prochainement agrandie de 55 m². La terrasse extérieure à l'arrière du bâtiment laissera place à une verrière qui donnera lieu à une redistribution de l'espace intérieur avec la création d'une seconde salle d'activité et la création d'une salle polyvalente **(coût estimé : 400 000 €).**

Vers un éco quartier

Pour Sébastien Meurant, « *Les Diablots ont un formidable potentiel* ». Depuis 2009, avec la réalisation de la médiathèque, le quartier évolue dans le bon sens et aujourd'hui un projet de réaménagement comprend la construction de 89 logements à l'angle du boulevard Brémont et de l'avenue Jean Rostand, espace où devrait aussi s'installer la police municipale. Un projet d'entrevue qui verra le jour sous condition de démolition de la tour du 68, rue Jacques Prévert. Par ailleurs, pour res-

structurer les Diablots, la municipalité souhaite réinventer le centre commercial devenu moribond en ouvrant le quartier sur la rue Jacques Prévert, en valorisant les espaces verts autour de la médiathèque, en consacrant le boulevard Brémont comme second pôle de centralité avec des perspectives d'aménagements des parcelles vacantes autour du bois de Boissy, en sécurisant l'axe routier et en faisant entériner par le Département l'abandon définitif du projet d'échangeur. L'ambition affichée



intègre aussi des éléments liés aux nouvelles technologies définissant la ville « intelligente » et des exigences de développement durable propres aux éco-quartiers. Ces objectifs devraient permettre à la commune de faire classer le quartier des Diablots dans les cent quartiers innovants d'Île-de-France avec en prime, l'obtention de subventions pour construire des bâtiments publics ou financer des projets d'aménagements restructurants.

TERMINÉ



Le parking du Gros merisier a retrouvé belle figure après son réaménagement et la réfection des trottoirs attenants, ainsi que l'installation de nouveaux candélabres (coût : 100 700 €).

Après avoir été remis en forme, le vieux terrain synthétique du stade municipal a retrouvé une nouvelle jeunesse avec la pose d'un nouveau revêtement synthétique et de nouvelles installations (mur de frappe, grillage pare-ballon, main courante) parfaitement adaptés aux exigences des entrainements de football.

PRESQUE TERMINÉ



Rue de la Marée, les travaux d'assainissement de voirie et d'enfouissement des réseaux (coût : 260 000 €) et la 3^e phase des travaux de réaménagement du chemin des Bretoux seront

achevés dans quelques jours avec la réalisation de l'enrobé.

À VENIR



Rue du 8 mai 1945, le changement de sens du stationnement sera opérationnel dans quelques jours. Dorénavant, le stationnement se fera du côté impair.

Le printemps c'est aussi le retour des fleurs dont les couleurs éclatent majestueusement dans les parterres de la ville et au fil des suspensions et jardinières qui seront installées fin mai.

EN COURS



La reconstruction de l'éclairage rue de Paris (entre le rond-point du Jubilé et la limite de Saint-Prix) avec l'enfouissement des réseaux aériens se poursuit jusqu'au 12 juin (coût : 670 000 €).

La rénovation de la Maison pour Tous avance à grands pas. Les travaux de couverture terminés, les opérations de redistribution des espaces intérieurs à chaque niveau ont été largement entamées avec notamment la création d'une salle polyvalente au dernier étage, particulièrement ouverte sur la ville avec ses grandes baies (coût estimatif : 2 000 000 €).

Le bailleur social Emmaüs poursuit le programme de rénovation de son parc de logements (Coût : 2 886 858 €) :

8 résidences (et 150 logements sociaux) dont certaines sont particulièrement anciennes et nécessitent diverses interventions de mise en conformité et de rénovation de l'habitat. Un chantier commencé fin 2016 et dont la durée est de 14 mois. À ce jour les travaux ont déjà démarré sur les résidences Saint Gilles (fin octobre) et la Forge (décembre 2016), la Source (décembre 2016), Saint Prix (janvier 2017) et Pasteur (février 2017).



C'EST À NOTER !



Inaugurations

La gare rénovée sera finalement inaugurée le **fin juin**.

Quant au **Parvis Napoléon III** de l'église Saint-Gilles donnant sur la rue du Général Leclerc, il sera inauguré le **10 juin** prochain à 11 h.

Dans les écoles

Le ravalement peinture de la façade de **l'école maternelle Le Village** donnant sur la rue du château est terminé (coût : 10 000 €).

À **l'école élémentaire Jacques Prévert** l'ensemble des toilettes a été repeint et à **l'école Foch**, les parties communes ont été rénovées (coût : 17 000 €)

avant des travaux plus importants programmés cet été dans les salles de classe de l'ancien bâtiment et le ravalement peinture côté cour. Par ailleurs, des visiophones ont été installés dans l'ensemble des écoles de la ville (coût : 20 000 €).

L'été de tous les travaux

Équipements, aménagements, rénovations, requalifications et interventions dans les écoles : une saison sans temps mort pour bien commencer la rentrée.



Rue de la Marée avant

Rue de la Marée après

À noter

Rue de la Marée, les travaux d'assainissement de voirie et d'enfouissement des réseaux (coût : 260 000 €) et la 3^e phase des travaux de réaménagement du **chemin des Bretoux** (travaux de voirie pris en charge par Val Parisis) sont achevés. Des travaux d'envergure qui modifient considérablement les perspectives et le « mieux vivre » des riverains.

La reconstruction de l'éclairage rue de Paris (entre le rond-point du Jubilé et la limite de Saint-Prix) avec l'enfouissement des réseaux aériens est sur le point de s'achever (coût total des travaux : 670 000 €).

Enfin, la rénovation de la **Maison pour Tous** est bien avancée et la livraison aux associations de la ville devrait être effective pour la rentrée de septembre. Les opérations de redistribution des espaces intérieurs et d'aménagement à chaque niveau se précisent avec notamment la création de la salle polyvalente au dernier étage, ouverte sur la ville avec des grandes baies (coût estimatif des travaux : 2 880 000 €).



À suivre

Marché : rénovation des peintures des boiseries avec le chantier jeunes (coût 4500 €) et réfection des escaliers qui conduisent du parking Foch à la place de la mairie (25 000 €).

Gymnase Jean Moulin : rénovation de la couverture, des sols et de l'éclairage (coût estimatif : 215 000 €).

Stade municipal : assainissement et création d'un terrain d'activités synthétique en lieu et place de celui des Andresys (coût 837 000 €).

Rue de Diane et impasse des Rossignols : requalification de l'éclairage public (coût : 24 000 €)



Dans les écoles



La rénovation de l'école Foch se poursuivra au cours de l'été. Les classes de l'ancien bâtiment seront repeintes (coût : 20 000 €) et le ravalement côté cour réalisé (coût : 24 000 €). À l'école élémentaire Marie Curie, ce sont les sanitaires qui feront l'objet de toutes les attentions (remise en peinture, rénovation des portes...) pour un coût prévisionnel de 35 000 €.

Les préaux des écoles élémentaires Jacques Prévert et Marcel Pagnol seront repeints. Ainsi que la salle de motricité de l'école maternelle Jacques Prévert donc l'éclairage sera aussi entièrement rénové (coût : 22 000 €).

Pour finir, un accès à l'accueil de loisirs maternel Le Village sera aménagé depuis la rue du Château. À noter que cette année, le chantier-jeunes se consacrera à la rénovation intérieure de la halte-garderie Les Loupandises.



Bienvenue à la Maison pour Tous !

Après un an de travaux d'envergure dans ce haut-lieu de la vie culturelle saint-loupienne, les associations vont retrouver courant septembre l'espace qui leur est entièrement consacré et des locaux rénovés, embellis et bien mieux accessibles.

« **D'**abord, il fallait redonner à cet espace une dimension à la mesure de sa vocation. C'est pour cela que nous avons souhaité supprimer la toiture existante afin de créer un étage-belvédère avec une salle polyvalente pour accueillir des expositions, des spectacles ou des séances du conseil municipal. La partie centrale du toit a été surélevée pour diviser la longueur du bâtiment et apporter par de grandes surfaces vitrées la lumière naturelle qui rend toute l'intensité du paysage environnant ». Pour Sébastien Meurant, « la Maison pour tous est dans la mémoire collective des Saint-Loupiens. C'est un endroit multigénérationnel qui promeut l'idée d'une culture partagée et exigeante, et au regard de la densité associative sur la commune, il était urgent de lui redonner les moyens de vivre une autre vie, plus conforme aux exigences du Public d'aujourd'hui ». Sébastien Meurant rappelle aussi qu'il a préféré réhabiliter le bâtiment plutôt que de la raser pour construire, comme le souhaitaient ses prédécesseurs, une barre d'immeuble de plus de 40 logements. Plusieurs mois

que le projet se précise avec des études auxquelles ont été largement associés les différents utilisateurs. Comme le soulignent en chœur Marie-Christine Pinon Baptendier, adjointe au maire déléguée à la Culture et Francis Barrier, adjoint au maire délégué aux Travaux, « les enjeux sont d'abord de moderniser un équipement public extrêmement fréquenté et dont l'utilité ne fait aucun doute ». C'est dans cet esprit que la rénovation de la Maison pour tous, aujourd'hui effective, est conçue. Optimiser l'espace, améliorer la distribution des salles et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, agrandir la surface utilisable par une surélévation qui maintient une hauteur du bâtiment quasiment similaire à la hauteur de l'édicule existant sont les priorités d'un programme de rénovation qui comporte les éléments de programme suivants :

- Au rez de chaussée : restructuration de la ludothèque et du modélisme qui consiste essentiellement dans la rationalisation des espaces et dans la création de sanitaires répondant aux besoins et aux normes PMR,

- Au 1^{er} étage : création d'un 2^e accès répondant aux normes PMR depuis la rue du Château (escalier + ascenseur), restructuration des espaces, des circulations, des salles (au nombre de 5 surfaces variant de 22,65 m² à 89,94 m²) et des sanitaires,

- Au 2^e étage : surélévation pour permettre une utilisation de ce niveau, création d'un 2^e accès répondant aux normes PMR depuis la rue du Château (escalier + ascenseur), création d'une salle (d'une capacité de 258 personnes) avec scène, loges, coulisses, vestiaires, sanitaires répondant aux besoins et aux normes PMR.

**Coût des travaux :
2 880 000 € TTC**

Subventions :

- 325 000 € du département
- 130 000 € de la Région
- 35 000 € de la réserve parlementaire de Gérard Sébaoun, ancien député de la circonscription

Dans les rues

Rue de Chauvry

La réfection de la couche de roulement de la rue de Chauvry était programmée du 31 juillet au 4 août. Des travaux qui se sont déroulés en deux temps. D'abord la réfection de la couche de roulement et ensuite, l'application d'enrobés coulés à froid.

Coût prévisionnel des travaux :
50 400 € TTC



Place Cyrille Lecomte

La requalification de la place Cyrille Lecomte prévoit le réaménagement de la voie et des trottoirs, la création de places de stationnement, la création d'un arrêt minute devant l'entrée de la gare et l'enfouissement des réseaux aériens de la place.

Début des travaux : 25 août 2017
Fin des travaux : 25 septembre 2017
Coût prévisionnel des travaux :
280 000 € TTC

Rue de Diane

La requalification de la rue de Diane et renouvellement des équipements d'éclairage publics entraînera le réaménagement de la voie et des trottoirs, le renouvellement des équipements d'éclairage public devenus vétustes et la mise en valeur du patrimoine par la création d'une ambiance lumineuse durable (économe en énergie et respectueuse de l'environnement).

Début des travaux : 25 sept 2017
Fin des travaux : 25 octobre 2017
Coût prévisionnel des travaux :
97 100 € TTC

Au Marché

Cet été, les extérieurs du marché ont fait en partie peau neuve avec des interventions de première nécessité : rénovation des peintures des boiseries avec le chantier jeunes (4500 €) et réfection des escaliers qui conduisent du parking des Foch à la place de la mairie (25 000 €).



Au gymnase Jean Moulin

Rénovation de la couverture, des sols et de l'éclairage
Coût estimatif : 215 000 €.



Au stade municipal

Le stade municipal poursuit sa mue pour être doté des meilleures infrastructures à destination des sportifs. Après la rénovation du vieux terrain synthétique, c'est au tour du terrain des Andresys de faire place à un équipement optimisé et moderne avec la création d'un terrain d'activités synthétique de nouvelle génération.

Coût 837 000 €.



C'EST À NOTER !



Dans les écoles

La rénovation de l'école Foch s'est poursuivie au cours de l'été : les classes de l'ancien bâtiment repeintes (coût : 20 000 €) et le ravalement côté cour (coût : 24 000 €). À l'école élémentaire Marie Curie, ce sont les sanitaires qui ont fait l'objet de toutes les attentions (remise en peinture, rénovation des portes...) pour un coût prévisionnel de 35 000 €. Les préaux des écoles élémentaires Jacques-Prévert et Marcel-Pagnol sont repeints. Ainsi que la salle de motricité de l'école maternelle Jacques-Prévert dont l'éclairage est aussi entièrement rénové.



Des travaux d'assainissement à la création d'un espace aménagé pour le club canin : un chantier d'envergure



Rue du Rû et rue Gâteau : des réhabilitations grâce au PPP

Le centre-ville poursuit son embellie avec la programmation d'un chantier d'envergure concernant la rue du Rû et la rue Gâteau. Ces travaux de réhabilitation entrent dans le cadre du PPP contracté par la ville en 2012. Un contrat de partenariat public-privé lui permettant d'externaliser, auprès de la société Sphéria, un certain nombre de travaux, notamment, la conception, le financement, la réfection et l'entretien de la voirie ainsi que la réhabilitation, voire la création en cas de nécessité du réseau d'assainissement. C'est ainsi qu'en 2013, les rues du Général de Gaulle, de Chauvry, de la Forge et le chemin des Claires ont pu bénéficier d'un montage juridique qui indéniablement fait de la ville de Saint-leu-la-Forêt, l'un des

précurseurs de ce type de financement de travaux complexes. Ces travaux ont été rendus possibles grâce à la renégociation du prêt contracté auprès des banques. Ainsi la ville a pu faire acter la mise en œuvre avec son partenaire Sphéria un certain nombre d'opérations de réfection sur la rue du Rû et la rue du Gâteau : réfection du réseau d'assainissement, enfouissement des réseaux aériens, réfection de la voirie et aménagements urbains seront rapidement mis à l'ordre du jour (fin 2017/ début 2018). Pour l'instant, le changement de conduite d'eau rue du Rû a déjà été réalisé.

Une réunion publique concernant les riverains sera programmée avant la fin de l'année.

Maison pour tous

Les Saint-Loupiens qui auront assisté à l'élection du nouveau maire de Saint-Leu à la Maison pour tous auront pu également découvrir la qualité de la rénovation de la Maison des associations avec surtout la création du niveau supplémentaire qui accueille une salle magnifique dédiée à des réunions publiques comme le conseil municipal. (Coût des travaux : 2 880 000 €).



Escaliers du Marché

« Des escaliers dignes des meneuses de revue » aurait soufflé la Mistinguett ! La réfection des escaliers qui vont de la place Foch à la place de la Mairie est terminée pour le plus grand plaisir des usagers du marché.

(Coût des travaux : 25 000 €).



La gare

La place Cyrille Lecomte a retrouvé de sa superbe avec un réaménagement avantageux dont a profité un bout de l'avenue de la Gare. À noter qu'une douzaine de places de stationnement a été créée à l'endroit d'un espace « dévégétalisé ».

(Coût des travaux : 280 000 €).

Rue de Diane

Presque finie ! La réfection de la voirie s'achèvera dès le début du mois de novembre. (Coût des travaux : 110 000 €).



Avenue du Parc

La programmation de la réfection de la voirie dans la première partie de l'avenue du Parc sera consécutive à la rénovation de l'assainissement prise en charge par Val-Parisis.



Équipements sportifs

Le nouveau terrain synthétique des Andrésis est désormais utilisable. **(Coût des travaux : 837 000 €)**. Tout comme le gymnase Jean Moulin après la réfection du toit et l'installation d'un nouveau revêtement au sol.



Pendant les vacances de Toussaint, la peinture de la salle principale et des travaux d'éclairage clôtureront le chantier commencé cet été. À noter également les tribunes réaménagées avec aussi, la suppression des



vieux sièges par les chantiers Jeunes. **(Coût des travaux : 215 000 €)**. Tout à côté sur l'aire des Diablots, un boulo-drome aux normes a été créé pour les habitués du club de pétanque. **(Coût des travaux : 20 000 €)**.



Rue Gambetta

L'éclairage public a été modernisé et les candélabres ont été mis de l'autre côté de la rue (côté voies ferrées). Sur la lancée, Val Parisis est en train d'installer des caméras supplémentaires de vidéo protection.



Cimetière

Le monument aux morts a fait l'objet d'une toilette durable : il a été sablé et les parties en bronze ont été traitées pour lutter contre le vert de gris susceptible d'attaquer la pierre **(Coût : 2000 €)**. Le pourtour du monument a été redessiné et réaménagé avec 120 chrysanthèmes qui fleuriront jusqu'au carré militaire **(Coût : 5000 €)**. Par ailleurs, un nouveau columbarium a été installé **(Coût : 24 500 €)**.



Rue des Fontelles

À partir du 6 novembre, la rue des Fontelles sera mise en sens unique de la rue Jacques Prévert à l'avenue Jean Rostand pour plus de sécurité à proximité de l'école Jacques Prévert. Création également de nouvelles places de stationnement de chaque côté de la rue. **(Coût des travaux : 4000 €)**.

Sentes du Pré

Après la fin du chantier de construction, la sente du Pré fera l'objet de travaux de réfection de la chaussée et d'enfouissement des réseaux aériens. **(Coût des travaux : 200 000 €)**.

Propreté

Des bornes de sacs pour déjections canines vont être installées au début et au milieu de l'ancien chemin de Paris. Encore une fois, la propreté dans la ville est l'affaire de tous !

